

Conditions Générales de Vente

LA LOCATION EST PERSONNELLE, ELLE NE PEUT ETRE CÉDÉE OU SOUS LOUÉE. Nous refusons l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de l'emplacement (bébés et enfants compris).

IMPORTANT :

Si vous bénéficiez d'une aide de la CAF, aide aux vacances, ou si vous vous ne pouvez pas réserver directement sur le site, prenez contact au préalable avec notre réception au 04 68 80 23 80. Tout avantage mentionné après confirmation de réservation ne sera pas pris en compte. Les frais de réservation pour les personnes bénéficiant de la CAF s'élèvent à 50€.

EMPLACEMENTS :

Le forfait de base comprend l'emplacement (avec électricité, 10 ampères) pour la tente, la caravane ou le camping-car, 2 personnes, un véhicule, l'accès aux sanitaires et aux services gratuits du camping. 6 personnes maximum par emplacement. En sus : animaux, véhicules (sur parking), personnes supplémentaires, taxe de séjour. Arrivée à partir de 12h00. Départ avant 10h00. Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

LOCATIONS :

Nos hébergements sont entièrement équipés (eau, gaz, électricité 16 ampères), vaisselle, salon de jardin à l'exception du linge de lit et de toilette (les couvertures sont fournies, location possible de draps jetables) La location comprend : le nombre de personnes correspondant à la capacité d'hébergement du Mobile Home, l'eau, le gaz, l'électricité, l'accès aux services gratuits du camping (Bracelet Obligatoire) et 1 voiture. En sus : animaux, véhicules supplémentaires (sur parking), et taxe de séjour. Une caution de 500€ est demandée à l'arrivée. Elle vous sera restituée le jour de votre départ, après déduction des éventuels frais de nettoyage (70 euros) et de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire de 70€ minimum sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ. La remise des clés ne se fera en aucun cas avant 14h. La location sera libérée à 10h00. Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

POUR LOUER

1. Acompte: 200€ (juillet et août) ou 50€ (hors saison) pour les Mobile Homes et 100€ (juillet et août) ou 50€ (hors saison) pour les emplacements d'acomptes par séjour réservé qui seront déduites de votre facture.
2. Frais de dossier 25 euros : Une fois facturés, ils ne pourront être remboursés en cas d'annulation.
Mobile Homes: 25€ / Offerts pour les séjours inférieurs à 3 nuits.
Emplacements: 25€ / Offerts pour les séjours inférieurs à 5 nuits.
3. Solde de votre séjour est à régler à votre arrivée pour les emplacements et les locations, et un mois avant la date d'arrivée pour les allocataires VACAF. Règlement du séjour : chèques en Euros, Mandats, Chèques Vacances, CB, Espèces et Virements.
4. En cas d'annulation du séjour les sommes versées restent acquises à "Camping Le Sainte Marie" ou, le cas échéant, remboursées par la garantie annulation (modalités fixées ci-après).
5. En cas d'arrivée retardée aux emplacements/locations réservés, nous n'effectuons pas de remboursement. En l'absence de message écrit de votre part précisant que vous avez du différer la date de votre arrivée, nous reprenons la disposition de l'emplacement ou location 24h après la date prévue de votre arrivée. Le règlement intégral du séjour demeure exigé. (Les messages téléphoniques ne sont pas admis).
6. Il est prudent de nous téléphoner pour vous assurer des disponibilités avant l'envoi de votre réservation. L'emplacement définitif sera déterminé le jour de l'arrivée, le camping tient compte de vos souhaits mais aucune garantie ne sera donnée. Par retour de courrier vous recevrez une lettre de confirmation qui donnera l'accord définitif de votre réservation. Heures d'arrivée et de départ : le dépassement des horaires entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

GARANTIE ANNULATION :

Le camping vous informe que la garantie annulation doit être souscrite à la réservation. Cette garantie permet d'obtenir le remboursement des frais encourus en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé pour les événements exceptionnels suivants: Décès, accident corporel grave de vous-même, de votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs.2. Maladie grave vous empêchant de vous rendre sur votre lieu de vacances.3. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint.4. Déménagement suite à une mutation professionnelle.5. Dommages atteignant votre résidence principale suite à un incendie, dégât des eaux, dégradations immobilières consécutives à un vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles. Conditions d'annulation : remboursement des sommes versées déduites des frais de dossier et d'annulation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation. Les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursables.

ANIMAUX :

Les chiens de race Rottweilers, American Staffordshire Terriers, Staffordshire Terriers, Rosas ou chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux 4 races citées précédemment sont formellement interdits. Les animaux doivent être tatoués et munis de leur carnet de vaccinations à jour. Dans les locations, un seul animal de petite taille est admis.

VISITEURS :

Les visiteurs et invités sont tenus de se présenter à l'accueil, aucune redevance ne leur sera demandée ; ils ne pourront cependant pas profiter de l'espace aquatique. Leur véhicule sera garé à l'extérieur. Les animaux seront admis en laisse.

LITIGE :

Tout litige sera soumis à la juridiction compétente de Perpignan.

En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont : Medicyc 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.

Règlement Intérieur : Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

NOTE IMPORTANTE :

Les shorts de bain sont interdits à la piscine et le port du bracelet est obligatoire. Seules les personnes en maillot de bains seront autorisées autour du bassin. Aucune brochure n'est à l'abri d'une erreur. Veuillez vous faire confirmer les dates d'ouverture des différents services ainsi que les prix à la réservation. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.